

MODALITES D'INSCRIPTION

POSSIBILITE N°1 : Pré-inscription en ligne

✓ Ouverture des pré-inscriptions du 1^{er} juin 2026 au 9 août 2026.

- Téléchargez le bulletin d'inscription disponible sur le site internet : www.salondutoutterrainetduvoyage.fr
- Le bulletin d'inscription doit être retourné dûment complété et signé, accompagné d'un acompte de 50 %. L'envoi peut se faire par voie postale ou par e-mail aux adresses indiquées en bas du bulletin. L'acompte de 50% devra être réglé par chèque ou par virement.
- Une confirmation de réception vous sera ensuite envoyée par e-mail.
- Il faudra ensuite vous présenter au Point d'Accueil du Salon soit la veille du jour ou au plus tôt avant votre départ afin de valider votre inscription et effectuer le solde du règlement. Les hôtesse sont présentes sur place de 8h30 à 19h00.
Des justificatifs seront nécessaires tels que le permis de conduire du conducteur, la carte grise et l'assurance en cours de validité du véhicule.
- Un ticket d'inscription vous sera remis, il sera à remettre à l'encadrant avant le départ.

Attention : A partir du lundi 10 août 2026, le courrier ne sera plus relevé. Les bulletins d'inscriptions et/ou chèques transmis par voie postale après cette date, ne seront pas pris en compte.

POSSIBILITE N°2 : Inscription sur place

✓ Vous pouvez, vous inscrire lors de l'évènement dans la limite des places disponibles.

- Présentez-vous au Point d'accueil du Salon, soit la veille, soit au plus tard deux heures avant le départ choisi. Les hôtesse sont présentes de 8h30 à 19h00 sur place.
- Munissez-vous des justificatifs nécessaires tels que le permis de conduire du conducteur, la carte grise et l'assurance en cours de validité du véhicule.
- Le paiement de l'intégralité de l'activité choisie sera nécessaire.
- Un ticket d'inscription vous sera remis, il sera à remettre à l'encadrant avant le départ.

Le Point d'Accueil est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h00.

Il est situé au centre du Salon, avenue de la Vallée d'Or, devant le cinéma.

